

MUT INFO

n°58

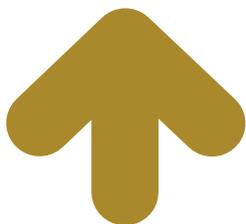
2022

VOTRE MUTUELLE



Des cotisations inchangées
depuis 2 ans

EDITO



POUR LA 2^E ANNÉE, VOS COTISATIONS INCHANGÉES

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire. Que penser de cette pandémie qui semble se réactiver et met notre système de santé à rude épreuve.

Fort est de constater que les dépenses de santé sont en hausse de 13,5% par rapport à la même période de 2020.

Comparées à 2019, elles augmentent de 7,2% et la consommation de soin affiche une forte dynamique confirmant la reprise ainsi que l'effet de rattrapage depuis le début de l'année.

Nous constatons également que cette crise sanitaire a fait monter le niveau des troubles anxieux (pour les jeunes et les adultes), ce qui nous a amené à améliorer la prise en charge de notre pack médecine complémentaire en portant le remboursement par séance à 50€ au lieu de 40€ et cela pour les 5 consultations annuelles à choisir dans le panier.

Malgré ces augmentations liées à la santé ainsi que la contribution exceptionnelle « Taxe Covid » qui a représenté pour notre mutuelle une charge non négligeable, nous avons décidé, avec l'ensemble du bureau et du conseil d'administration, de ne pas toucher aux cotisations des actifs et non-actifs et cela pour la deuxième année consécutive.

Le rôle des mutuelles est significatif dans les dépenses de santé. Elles contribuent à ce que le reste à charge des ménages soit le plus faible d'Europe.

Malgré cela, le ministère de la Santé évoque « La Grande Sécu », ce qui rendrait le rôle des complémentaires très accessoire. Ce scénario semble peu crédible mais est porté sur la place publique depuis plusieurs mois.

Restons vigilants et soyez assurés de toute ma détermination et de toute ma volonté pour que nous puissions continuer à bénéficier de prestations de qualité.

L'ensemble des membres du bureau, du conseil d'administration ainsi que l'équipe administrative se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux mutualistes au seuil de cette nouvelle année.



GILBERT CALIXTE

Président Mutuelle Complémentaire Santé



VOUS DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE SANTÉ

DÈS JANVIER 2022, ACCÉDEZ À « MON ESPACE SANTÉ »

La Haute-Garonne a été le premier département français à tester « Mon Espace Santé » avant le déploiement national début 2022. La plateforme héberge un coffre-fort numérique de données de santé, une adresse de messagerie sécurisée et à terme un catalogue d'applications labellisées par l'Etat.

« MON ESPACE SANTÉ » C'EST QUOI ?

C'est un nouveau service public qui permettra à chacun de stocker et partager ses documents et ses données de santé en toute sécurité pour être mieux soigné.

La mise en oeuvre de ce service en ligne est assurée par la Délégation ministérielle du Numérique en Santé (DNS) rattachée au ministère en charge de la Santé et la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), avec l'appui de l'Agence du Numérique en Santé.

POURQUOI MON ESPACE SANTÉ ?

L'objectif est de donner la main à l'utilisateur pour gérer ses données de santé. Il pourra partager ces données de façon sécurisée avec les professionnels et les établissements de santé ainsi qu'avec des services numériques en santé, référencés par l'Etat.

Le citoyen reste la priorité, cette nouvelle plateforme facilitera la circulation des données de santé pour qu'elles soient utiles dans son parcours de soin.

QUELLES FONCTIONNALITÉS

Une **messagerie sécurisée de santé** pour recevoir ses documents de santé en toute confidentialité : réception de mail et de documents, enregistrement de docs, notifications...

Une **version améliorée du Dossier Médical Partagé** pour stocker et, si le patient le souhaite, partager ses documents de santé : ordonnances, traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux, compte-rendu d'hospitalisation, vaccination.

Un **Agenda santé** pour maîtriser ses rdv médicaux, ses rappels et dates d'examen clés (bilan, mammographie, vaccination...)

Un **catalogue de services numériques de santé** référencés par l'Etat, sûrs, compatibles avec « monespacesanté.fr ».

EST-CE OBLIGATOIRE ?

Non. La création d'un compte pour accéder à « Mon espace santé » n'est pas obligatoire. Si vous avez, d'ores et déjà, reçu l'e-mail vous permettant de créer votre compte, il vous est possible de refuser sa création. Il sera possible d'ouvrir l'accès à votre espace personnel plus tard.

« Le but du jeu est que ce soit simple pour les patients, pour les responsabiliser dans leur parcours en santé, et que les transmissions soient sécurisées. C'est un pari sur l'avenir et une dynamique qui se met en place », note le Pr Stéphane Oustric, président du Conseil de l'ordre des médecins de Haute-Garonne.

Une plate-forme pour être mieux soigné

PARTAGER L'ESSENTIEL DE VOS INFORMATIONS SANTÉ

Vous pouvez ajouter des informations sur vos maladies et sujets de santé, vos traitements, vos allergies, vos vaccinations, vos mesures de santé.

Vous pouvez également partager une synthèse de votre profil avec les professionnels de santé de votre choix.

RETROUVEZ TOUS VOS DOCUMENTS MÉDICAUX AU MÊME ENDROIT

Vous pouvez comme vos professionnels de santé déposer tous vos documents importants dans « mon espace santé ». Vous y retrouvez le contenu de votre Dossier Médical Partagé (DMP) si vous en possédez un.

Stockez vos documents et ceux de vos enfants, classez vos documents par catégorie, consultez vos documents en un clic.

LE DIRECTEUR DE LA CLINIQUE PASTEUR, RESPONSABLE MINISTÉRIEL DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ, PILOTE LE PROJET

Une enveloppe sera débloquée pour aider les médecins et hôpitaux à intégrer ces nouveaux outils numériques.

« Ceux qui ne jouent pas le jeu perdront de l'argent », alerte dans La Tribune, Dominique Pon, responsable ministériel du numérique en santé et directeur de la Clinique Pasteur à Toulouse.

Dominique Pon se définit lui-même comme « un passionné du numérique en santé ». Le directeur de la Clinique Pasteur à Toulouse n'est pas adepte de la langue de bois et se dit d'emblée lassé par « le bordel incroyable » de la santé numérique en France. « Il existe des logiciels différents partout qui ne communiquent pas entre eux. C'est la jungle, la France est un tiers-monde numérique en matière de santé. Beaucoup fantasment sur l'intelligence artificielle mais aujourd'hui il n'est pas possible de communiquer numériquement un compte-rendu d'hospitalisation à un autre praticien ou de partager de manière digitale une prescription entre un médecin et un pharmacien. Nous sommes restés à l'ère du papier », regrette le dirigeant.



VOTRE MUTUELLE PENSE À VOTRE POUL

DES COTISATIONS INCHANGÉES DEPUIS 2 ANS

Conscient de la situation économique difficile traversée par nos adhérents, la mutuelle a fait le choix de ne pas augmenter les cotisations pour les salariés comme pour les retraités et ceci pour la deuxième année. Même si, sous le triple effet du vieillissement de la population, de l'augmentation des affections de longue durée et de la technicisation de la médecine, le prix de la santé augmente. Il est illusoire de faire croire aux français qu'on peut se soigner plus et mieux, sans cotiser davantage.

Rappelons que les mutuelles sont un facteur d'innovation. Le tiers payant, ce sont les mutuelles, la téléconsultation ce sont les mutuelles, le remboursement des consultations de psychologues aussi.

VOS COTISATIONS

Savez-vous vraiment à quoi sert votre cotisation ? Ce qu'elle couvre comme frais ? Comment est déterminé son montant ? Et enfin, l'Etat prélève-t-il des taxes sur votre complémentaire santé ?

Le calcul est donc simple : les cotisations encaissées doivent permettre de rembourser les dépenses de santé des adhérents, de financer le coût des services qui vous sont offerts (tiers payant, action sociale et actions de prévention par exemple) et de couvrir les frais de la mutuelle (impôts,

fonctionnement, investissement).

Comme pour un budget familial bien géré, les dépenses ne peuvent excéder les revenus.

Chaque année, les cotisations sont ajustées pour couvrir les dépenses de santé des adhérents et financer l'amélioration des garanties, mais également pour intégrer les nouvelles taxes imposées par l'État.

Une fois par an, le conseil

Des prestations en sérieuse augmentation

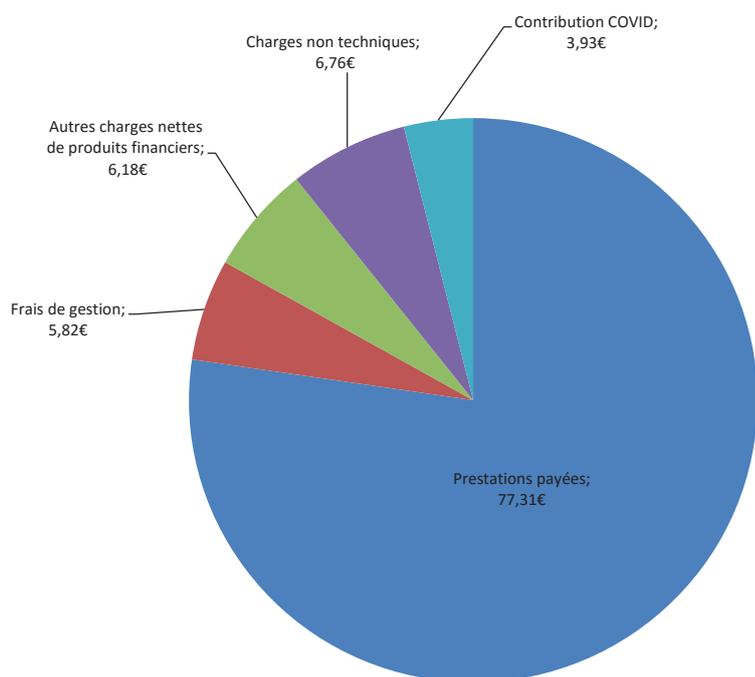
d'administration, par délégation de l'assemblée générale vote les évolutions des garanties et des cotisations en prenant en compte l'évolution générale des dépenses de santé, les nouvelles réglementations et taxes, ainsi que le niveau des prestations versées au bénéfice des adhérents l'année précédente.

Au total, c'est près de 16,67 % de taxes qui pèsent sur votre contrat santé responsable. À ce titre, la complémentaire santé est l'assurance à destination des particuliers la plus taxée en France, les autres assurances étant taxées à 9 % (à l'exception de l'assurance décès : 0 %). En 10 ans, ces taxes sont passées de 3 à 16,7%.

Avec 2,6 % d'évolution moyenne, les cotisations des mutuelles en général suivent l'augmentation des dépenses de santé depuis 10 ans. Par ailleurs, pour la 2^e année consécutive, les mutuelles voient leurs frais de gestion baisser. Les mutuelles ont également reversé à leurs adhérents 79 % de leurs cotisations sous forme de remboursements. Ces résultats soulignent les efforts continus réalisés par celles-ci en faveur de leurs adhérents dans un marché très concurrentiel.

Il ressort de cette étude, dirigée par la Mutualité Française, une évolution moyenne des cotisations pour 2021 à + 2,6 %. Cette évolution s'inscrit dans l'augmentation moyenne annuelle des dépenses de santé des mutuelles observée sur les 10 dernières années. Cette étude constate également que parmi les mutuelles participantes,

Pour 100 € de cotisations répartition des prestations payées et des charges imputées pour l'exercice 2020



Pour une information complète, sur 100 € de vos cotisations collectés, 77,31 € servent à financer le remboursement des prestations, 5,82 euros les frais de gestion et le restant sert à payer les taxes.

VOUVOIR D'ACHAT

1 sur 5 n'a pas augmenté ses cotisations en 2021.

VOS PRESTATIONS/ REMBOURSEMENTS

Si en 2020, les prestations distribuées par la mutuelle santé Groupe La Dépêche du Midi étaient en baisse en raison de la pandémie, ce n'est plus le cas ces derniers mois.

Elles sont même en sérieuse augmentation : outre que les soins non-réalisés en 2020 n'étaient que différés à 2021, s'ajoute la prise en charge des soins liés au 100 % santé, soins qui explosent par rapport aux prévisions (audioprothèses et dentaire particulièrement).

Le total des prestations versées aux adhérents du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 30 septembre 2021 s'élève à 1 706 128,80 €. Au top 3 des prestations, on trouve les soins dentaires (385 578,82 €), l'hospitalisation (316 185 €) puis l'optique (261 789,98 €).

A noter aussi que les prothèses auditives font un bond à 71 772€, sans doute un effet - comme pour les soins dentaires - du 100 % santé.



Cet effet est moins perceptible sur l'optique qui bénéficiait, avant ce dispositif, d'une bonne couverture.

Enfin on voit, de date à date, une augmentation des prestations versées en 2021 par rapport à 2020 : l'écart est de 256 586 €, une conséquence à la

fois du 100 % santé qui a séduit plus largement que prévu et, liés à la crise COVID, des reports en 2021 de soins initialement prévus en 2020.

TIERS PAYANT VOTRE MUTUELLE REMBOURSE DIRECTEMENT

Certains professionnels de santé pratiquent le tiers payant pour la part du régime obligatoire mais demandent aux patients de s'acquitter de la part mutuelle.

Grâce à votre carte vitale, vous n'avez pas besoin d'adresser la facture correspondante à votre mutuelle. Le professionnel de santé établit une « feuille de soins électronique. »

Et votre mutuelle vous rembourse automatiquement via la télétransmission.

Il vous suffit de penser à mettre à jour votre carte Vitale à chaque changement de situation personnelle ou professionnelle.

VOUS ALLEZ PARTIR À LA RETRAITE EN 2022

Aux salarié(es), futurs retraité(es), pensez à informer la mutuelle de votre situation, venez rencontrer Hélène ou Annie ou envoyez-nous un courrier faisant état de votre prochain départ à la retraite. Si vous le souhaitez, vous pourrez maintenir votre contrat santé à la mutuelle Groupe La Dépêche du Midi.

Nos assistantes vous donneront toutes les informations utiles.

Il est bon de savoir que votre mutuelle fait partie des meilleures mutuelles en termes de rapport cotisations/prestations et que si vous nous quittez, vous n'aurez plus accès aux logements à tarif préférentiel, sites de vacances et fonds d'entraide.

**RENSEIGNEMENTS : mutuelle-depeche.fr
ou par tél. 05 62 11 35 00 - Horaires : 10h/12h et 14h/16h**



PRÉVENTION

DES ATELIERS POUR PRÉSERVER VOTRE SANTÉ

Votre mutuelle ne rembourse pas seulement vos soins : même quand tout va bien, elle est là pour vous aider à préserver votre santé ! Bien manger, bouger, arrêter de fumer, ... Éviter ou retarder l'apparition de problèmes de santé, promouvoir le dépistage précoce de certaines maladies. C'est ça le service social rendu par votre mutuelle.

Construire et déployer un programme de prévention et de promotion de la santé adapté aux besoins de nos adhérents à toutes les étapes de la vie, c'est le travail des membres de la commission Prévention de votre mutuelle, qui a été mise en place en 2015.

Les mutuelles sont identifiées par les français comme les plus légitimes à communiquer sur des sujets liés à la prévention santé. Le premier thème est la nutrition, puis les recommandations et conseils pratiques, notamment sur le dépistage, le stress et le sommeil.

Gérard Piacentini (notre photo), responsable de la commission prévention, répond à nos questions.

Q : Gérard, tu t'es investi à la commission prévention de la Mutuelle. Pourquoi ?

R : J'estime que la prévention est l'un des rouages de la santé ; l'objectif étant d'éviter l'apparition de troubles et de maladies qui pourraient affecter la population ainsi que de faire progresser son état de santé général ; objectif principal de mon engagement mutualiste.

A l'origine, la commission associait prévention et prévoyance. La prévoyance est à mes yeux très importante, sensibilisée par les problèmes de nos proches liés à la vieillesse. Très contraignant à



mettre en place pour notre mutuelle d'entreprise, le dossier prévoyance a été abandonné et nos forces se sont concentrées sur la prévention.

Q : Quelles sont les priorités de cette commission ?

R : Elles sont essentiellement liées à la mise en place sur nos sites d'actions de prévention touchant l'ensemble des adhérents (actifs et retraités) de la mutuelle.

Des actions en présentiel ont été conduites sur l'ensemble du groupe Dépêche du Midi (à Toulouse et à Montpellier). Malheureusement, le contexte sanitaire nous a contraint à réduire et parfois annuler ces rendez-vous appréciés par les participants. En étroite collaboration avec nos partenaires de la Mutualité Française d'Occitanie, des actions en visio se sont poursuivies sur l'ensemble des départements d'Occitanie.

Je citerai quelques exemples d'ateliers thématiques proposés en 2021 ; yoga ; protection des enfants aux risques de

l'été ; sommeil et nutrition ; prévention routière ; en route pour la retraite ; bien-être et relaxation physique, les plantes un atout de bien-être et bien d'autres....

Q : Quel programme pour 2022 ?

R : Il va encore progresser puisque nos deux présidents et moi-même avons rencontré Madame Alran, responsable des ressources humaines au sein du pôle Ouest du groupe La Dépêche du Midi.

Nous avons prévu une collaboration sur des actions à mettre en place tant à Toulouse que dans les départements. Une autre réunion est prévue avec Madame Courtes, responsable RH Montpellier, pour évoquer le même type de collaboration. Des ateliers en « visio » et en présentiel continueront à être proposés tout au long de l'année. Enfin, je tiens à remercier tous les membres de la commission pour leur implication.

En 2022, nous aurons à mettre en place un grand chantier sur la parité dans nos instances.

Des actions à Toulouse et à Montpellier, en 2022

LE RÔLE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION



La Sécurité sociale met en oeuvre un grand nombre d'actions préventives au profit des assurés :

Au niveau national : Dépistage du cancer

colorectal, du cancer du sein ou du cancer du col de l'utérus, accompagnement des patients atteints d'asthme ou de diabète, aide au sevrage tabagique, vaccinations...

Au niveau local : actions de proximité pour limiter les inégalités sociales et territoriales.



EN VACANCES LUCHON, LA REINE DES PYRÉNÉES

Qu'en sera-t-il de l'évolution de ce maudit Covid pour ces prochains mois de 2022 ? Cette interrogation hante les esprits de chacun d'entre nous. Cette pandémie toujours active sera-t-elle un frein à notre désir partagé de goûter d'heureux moments de détente dans les trois sites de séjour-vacances de la Mutuelle du groupe Dépêche du midi Réalisations Sociales. Ils ont affiché cet été un bon taux de fréquentation. Après un automne un peu tristounet est venu le temps de l'évasion.

Alors pour cet hiver, les sites de Luchon, Bidart et Valras-Plage sont prêts à vous accueillir avec des tarifs très abordables et avec toujours autant d'atouts de confort, de proximité tant avec la montagne qu'avec l'océan et la méditerranée.

L'appartement de la résidence sécurisée de la Mutuelle Réalisations Sociales à Luchon est idéalement situé au centre de la cité thermale ; à deux pas des allées d'Etigny, véritable cœur de la ville où l'on peut admirer l'architecture typique de la Belle Epoque. Pour en connaître tous les charmes, poussez la porte de l'Office de tourisme qui met à votre disposition une offre touristique riche et variée.

Il serait dommage de venir à Luchon sans vous délecter de ses eaux thermales, à 34 degrés, la plus soufrée des Pyrénées. Détente garantie après une journée de ski ou de raquettes qui complètera votre

programme cocooning au vaporarium, unique hammam naturel.

Luchon, c'est aussi l'appel de la nature. Quoi de plus beau que la découverte des paysages luchonnais enveloppés de brume et de neige.

Pour les amateurs de ski, les stations de Superbagnères, Le Mourtis, Bourg-d'Oueil et Peyragudes tournent à plein régime avec un épais enneigement.

La station de Superbagnères, accessible depuis la résidence de la Mutuelle par télécabine, est un balcon naturel qui, grâce à ses quatre versants, offre une vue panoramique incomparable sur la vallée de Luchon, les pics mythiques de la Maladeta et l'Aneto, le toit des Pyrénées.



LES LOCATIONS SONT OUVERTES⁽¹⁾

- Pour Bidart et sa villa avec jardin et dans une résidence fermée au cœur d'un environnement boisé.
- Pour Valras-Plage et sa villa à 300 m de la plage, près du casino, dans une résidence fermée.
- Pour Luchon et son appartement dans une résidence sécurisée au cœur de la station thermale.

LES TARIFS 2022

L'offre courts séjour (hors juillet et août) est de **98 €** pour 2 nuits/3 jours et de **140 €** pour 3 nuits/4 jours.

Pour Luchon : le forfait annuel est de **320 €** la semaine ; pour la cure thermale avec prescriptions médicales de 3 semaines consécutives : **570 €** (soit 190 € la semaine).

Pour Bidart et Valras-Plage à la semaine

- du 01/01/2022 au 23/04/2022 : **250 €**
- du 23/04/2022 au 02/07/2022 : **380 €**
- du 02/07/2022 au 27/08/2022 : **590 €**
- du 27/08/2022 au 24/09/2022 : **380 €**
- du 24/09/2022 au 31/12/2022 : **250 €**

(1) Réservations/consultations :

www.mutuelle-depeche.fr

DE L'ANIMATION À SARRAUT



Ils essaient de faire vivre la résidence Maurice Sarraut par une animation conviviale, réservée à tous les locataires. Tel est l'objectif complètement désintéressé d'un trio de résidents Hervé, Gilbert et Alex qui, avec humour, ont créé sous forme de clin d'oeil à toute structure associative officielle, « le comité des fêtes de Sarraut », ouvert à toutes les initiatives. La dernière animation en date a eu pour cadre le parking de la résidence pour une soirée châtaignes fort réussie.

« Toutes les occasions sont bonnes pour animer la cité », ajoute le trio qui, à son actif, décline des réussites passées : la fête de la musique, tournois de pétanque, des repas en été style auberge espagnole, départs à la retraite, des anniversaires... Le confinement dû à la Covid avait incité ces animateurs bénévoles à organiser un marché en avril 2020 pour les résidents bloqués chez eux. Des producteurs locaux de légumes et de miel avaient installé leur étal, à la grande satisfaction de tous. Des projets d'animations sont en

cours de réflexion et, pourquoi pas, une mini-journée intercité Sarraut. De telles initiatives ne peuvent que satisfaire les résidents qui étaient demandeurs lors de l'enquête initiée par la Mutuelle de La Dépêche Réalisations Sociales.



"L'énergie, la solidarité, la proximité, au service de chacun"

MUTUELLES DU GROUPE DÉPÊCHE

RÉGIES PAR LE CODE DE LA MUTUALITÉ



TOUT SUR NOTRE SITE
www.mutuelle-depeche.fr



MÉDECINES DOUCES

UN COLLOQUE LE 24 MARS 2022



Le président de la complémentaire santé Gilbert Calixte interviendra lors du colloque de VYV Partenariat, sur les médecines alternatives et complémentaires qui se déroulera le 24 mars 2022 à Paris, et qui sera visible par tous, en visioconférence. Notre mutuelle Groupe La Dépêche du Midi fait partie de l'Union VYV Partenariat qui rassemble les petites mutuelles d'entreprise indépendantes et dans ce cadre, le président Calixte prendra place à une des tables rondes pour expliquer nos pratiques en matière de médecines alternatives et complémentaires. Le colloque rassemblera des médecins, sociologues, psychologues et des spécialistes de ces médecines ainsi que plusieurs mutuelles d'entreprise qui diront comment et pourquoi elles ont mis en place ces nouvelles prestations de remboursements ainsi qu'un retour sur la satisfaction ou non des adhérents.

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X
Tiré à 1 750 exemplaires

est une publication éditée par
**LA MUTUELLE DU GROUPE
LA DÉPÊCHE DU MIDI**

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9

La mutuelle Complémentaire santé du Groupe
La Dépêche du Midi est régie par le code
de la mutualité et soumise au contrôle
de l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution (ACPR)

Directeurs de la publication

Gilbert Calixte-Rigal et Eric Gabarrot

Rédaction :

Marie-Françoise Borie, Jean-Pierre Roland

Mise en page :

Marie-Claire Braos (PAO OCI)

Photos et infographies

Gettyimages

Impression : Relief D'Oc



CARNETS

Ils nous ont quittés

| | |
|--------------------------|---------------|
| BEURIN Henri..... | le 21/09/2021 |
| BERTRAND Jacqueline..... | le 10/11/2021 |
| COUZINET Henriette..... | le 31/07/2021 |
| DESMARTIN Michel..... | le 08/10/2021 |
| FIGAROL Jean Marc..... | le 16/11/2021 |
| FOURES Raymonde..... | le 07/01/2021 |
| FOURNIER Suzanne..... | le 16/10/2021 |
| GARRIDO Anne Marie..... | le 17/11/2021 |
| LAIMAN Georges..... | le 18/04/2021 |
| MASSON Michel..... | le 18/03/2021 |
| SACAZE Marguerite..... | le 04/10/2021 |
| SUBRA André..... | le 04/10/2021 |
| TOUSTOU Albertine..... | le 27/08/2021 |

Ils sont arrivés

| | |
|---------------------|---------------|
| PERROT Come..... | le 24/08/2021 |
| MALZIEU Marius..... | le 05/11/2021 |